Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Service de la population en proie aux alertes 5000 dossiers ont pris du retard

Depuis 6 semaines, le Service de la population (SPOP) est en proie aux alertes à la bombe et à l'anthrax. Toutes les mesures ont été prises pour sécuriser le bâtiment et l'enquête de police bat son plein. Dès aujourd'hui, un contrôle des personnes et des objets sera effectué à l'entrée. Toutes ces perturbations, et notamment celles liées aux évacuations systématiques du personnel, ont des conséquences directes sur le travail du service.

Les dossiers non traités pour ces raisons avoisinent les 5'000.

Toutes les menaces adressées au Service de la population sont prises très au sérieux. Après les évènements de Zoug, ces incidents se sont multipliés. Des lettres anonymes aux propos xénophobes et propagandistes parviennent régulièrement au SPOP. Trois d'entre elles annonçaient l'explosion d'une bombe en mentionnant le jour et l'heure. Par trois fois, le bâtiment a été évacué et la rue bouclée pour permettre aux services de police et leurs chiens d'effectuer un travail de dépistage de plusieurs heures. Un quatrième courrier contenant une poudre suspecte a été traité avec toutes les précautions d'usage lors de suspicion d'anthrax (locaux bouclés, douche et vêtements spéciaux pour les collaborateurs).

Les 80 collaborateurs du SPOP, déjà soumis à un stress considérable en temps normal, subissent depuis quelques semaines une pression en augmentation. Si tout a été fait pour assurer leur sécurité physique, il n'en demeure pas moins que leur travail s'en trouve perturbé. Ainsi, les 4 demi-journées d'évacuation ont laissé plus de 5'000 dossiers (asile, étrangers, naturalisations) sur le carreau, retard bien difficile à rattraper. Le secteur de la police des étrangers, par exemple, traite en moyenne mille dossiers par jour. Les suspensions de travail ont donc des conséquences inflationnistes. De même, les appels téléphoniques restés sans réponse rendent la clientèle et les partenaires particulièrement mécontents.

Le Département des institutions et des relations extérieures ne peut que déplorer ces incidents, remercier les collaborateurs de leur engagement par ces temps difficiles et s'excuser auprès de toutes les personnes qui ont à pâtir de cette situation.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 décembre 2001

Nicolas Bongard, adjoint au SPOP, tél. : 021/ 316.46.68 ou Isabel Balitzer-Domon, tél. : 021/ 316.40.62 ou 079/ 310.84.27.